



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA DORDOGNE

COMMISSION DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT COMMERCIAL

Vendredi 08 novembre 2019 – 14h00

Salle Maxime Roux

Préfecture de la Dordogne

ORDRE DU JOUR

- Demande d'autorisation d'exploitation commerciale présentée par la SASU LES MEUBLES DU MANOIR, concernant la création de deux cellules commerciales (secteur 2 non alimentaire) entraînant la création d'un ensemble commercial, portant la surface de vente de 1221,2 m² à 2126,3 m², sur la commune de Saint Laurent sur Manoire.